



La prévention des Risques Psychosociaux (RPS)

MAJ 11/2025 V3

Présentiel, distanciel ou format hybride

Formation accessible aux personnes en situation de handicap, modalités techniques et d'accueil à définir avec l'entreprise

Public visé : Cette formation s'adresse à l'ensemble des collaborateurs d'entreprises privées ou publiques, ainsi qu'aux indépendants, souhaitant développer leurs connaissances sur la prévention des Risques Psychosociaux.

Pré-requis : Aucun

Durée : 2 demi-journées alternant des apprentissages théoriques et pratiques

Modalités et délais d'accès : dans les 2 mois après le rendez-vous de prise de contact "analyse des besoins" réalisé avec l'employeur ou son représentant. Pour les stagiaires, inscription auprès de leur employeur ou son représentant ou toute autre personne désignée dans l'entreprise pour recevoir les demandes de formations.

Moyens techniques : support PPT, supports d'exercice vidéo, documents numériques. Pour les stagiaires en distanciel, un ordinateur connecté à internet et muni d'une webcam est nécessaire.

Intervenants : François Duverne, psychologue habilité IPRP (Intervenants en Prévention des Risques Professionnels), 15 ans d'expérience professionnelle dans la formation, la mise en place de démarche de préservation de la santé au travail, le conseil en entreprise.

Tarif : 550 euros HT la demi-journée pour un groupe de 3 à 12 participants

Modalités d'évaluation : questionnaire d'entrée sur le niveau de connaissance sur le sujet des RPS et les attentes particulières des stagiaires, quiz/test lors de chaque fin de module durant la formation, quiz de fin de formation, évaluation à chaud et à froid via un questionnaire de satisfaction/ pertinence de la formation.



Objectifs de la formation :

- > Comprendre les risques psychosociaux : savoir les reconnaître, pour soi, pour les autres et pour son organisation
- > Savoir repérer les troubles associés afin d'identifier et prendre en charge les personnes en difficultés
- > Savoir bâtir un plan d'action efficace pour faire face à ces risques spécifiques

Programme de formation

1er module – 1 demi-journée

Apprentissage théorique

- > Introduction
 - o *Brainstorming sur les RPS*
- > Contexte d'émergence et cadre réglementaire des RPS
- > Définitions
- > Distinguer les troubles psychosociaux (TPS) et les facteurs de risques
 - o *Exercice pratique = distinguer troubles et facteurs de RPS*
- > Les facteurs de RPS, grille de lecture
- > Les différents niveaux de prévention
 - o *Quiz fin de module : qu'avez-vous retenu ?*

2ème module - 1 demi-journée

Mise en pratique

- > Retour sur la première journée théorique, questions/réponses
- > Travail sur la construction de son plan d'action RPS
 - o Travail en sous-groupe : regards croisés
- > Identifier les facteurs de risque liés à son activité
- > Identifier les troubles associés
- > Le DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels) partie RPS, présentation, limites et perspectives
- > Etablir son plan d'action
 - o Quiz de fin de formation
- > Conclusion de la formation



Pour toute question relative à cette formation : coût, accessibilité, modalité d'inscription... vous pouvez contacter François Duverne, Gérant de Ballast Prévention à l'adresse suivante : francois.duverne@ballastprev.com.